

COMMUNE DE TALMAS

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 22 AVRIL 2014**

Sous la présidence de Monsieur Patrick, BLOCKLET, Maire

Etaient présents : Mrs BORDET ROUSSEL, PREVOT, JAMOT, LERICHE, COQUELIN, et
Mmes, WALLET, ROGER, PETIT, LOMBARD

Etaient absents : Mmes MOREAU, REVILLON, THERRIBOUT et Mr LARTIQUE

Secrétaire : Mme Claire ROGER

1°) Subventions aux associations

Le conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

– AS Talmas Picardie (Foot-ball)	1200 €
– ACPG-CATM	300 €
– Club du 3ème Age	200 €
– Coopérative scolaire école	750 €
– ASL Jeunesse de Talmas	600 €
– Harmonie de Naours	500 €
– Comité des fêtes de Talmas	1500 €
– So Scrap	450 €
– Fun Loisirs	500 €
– APECT	600 €
– Association nouvelle des chasseurs	250 €
– Hypnotic	100 €
– F.O.L	16 €
– Ligue contre le cancer	50 €
– AD Paroisse de Villers-Bocage	50 €
– Croix rouge Française	16 €
– CD contre les maladies respiratoires	16 €

– Association des sclérosés en plaques	16 €
– Ass pour le sport adapté région DOULLENS	16 €
– A.F.M Myopathes	16 €
– UDAUS	153 €
– GIEOS	75 €
– Prévention routière	80 €
– GARNIER Hervé (forain fête locale)	122 €
– ROUSELLE Patrice (forain fête locale)	122 €
– GHIER Jean-Pierre (forain fête locale)	122 €

2°) Investissements 2014

Quelques achats d'investissements seront prévus sur ce budget 2014 : Columbarium et Jardin du Souvenir, Radars Pédagogiques, Panneaux de signalisation, Tronçonneuse et Taille Haies, Couverture de l'Entrée de la Mairie, VMC Salle Tillu, TBI Ecole, Extinction Eclairage Clocher de l'Eglise, Equipements Sportifs, Armoire Sécurisée Mairie, Arbustes et Haies, Terrain à Droite du Chemin de Rubempré, Création Terrain de Foot à la place du terrain de Cross.

Les autres investissements (agrandissement des vestiaires du terrain de foot, amélioration de la distribution d'eau potable et défense incendie ainsi que la rénovation de l'ancienne Mairie) demandent des études préalables en vue de l'obtention de subventions de la part de nos partenaires.

3°) Budget Primitif 2014

Monsieur le Maire présente le projet de budget 2014 suivant :

- Section de fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à la somme de 816 322.00 €.
- Section d'investissement : dépenses et recettes équilibrées à la somme de 224 385.76 €.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents le budget primitif 2014.

4°) Questions diverses

Monsieur Didier ROUSSEL évoque l'utilisation de la cigarette électronique dans la Salle Socioculturelle. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'interdire cette utilisation et de procéder à la modification du règlement de la Salle.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Talmas, le 25 Avril 2014

Le Maire – P. BLOCKLET